

# Voreppe

une ville nature au coeur fleuri



Fleurissement 2014





## Voreppe : un cadre de vie...

Voreppe est une ville de 10.000 habitants, à la jonction de l'Agglomération grenobloise et de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais dont elle fait partie.

Située sur la rive droite de l'Isère au débouché de la Cluse de l'Isère, elle est l'une des principales "portes" d'entrée du Parc naturel régional de Chartreuse.



Sa situation particulière, entre Vercors et Chartreuse, entre la vallée de l'Isère et celle de la Bièvre, offre aux Voreppins et aux personnes de passage une richesse paysagère. La variété du relief, qui procure plusieurs ambiances bien marquées (boisée des contreforts du massif de la Chartreuse, humide des creux des vallons et des bords de l'Isère, ouverte et dégagée dans la plaine alluviale), en est la principale raison.

La topographie (altitudes variant entre 185 et 1702 mètres) permet d'appréhender et de mieux comprendre la richesse du territoire communal qui s'étend sur 2884 hectares.

### Une histoire et un patrimoine :

Au fil des rues et des quartiers, Voreppe possède encore aujourd'hui de nombreux témoignages de son histoire.

En 2001, un circuit patrimonial a été mis en place afin de souligner les différentes étapes de développement du bourg créé en 1314 (XII<sup>e</sup> siècle) jusqu'à nos jours.

**Le circuit patrimonial fera l'objet d'une mise en accessibilité avec l'aide du Pays Voironnais et de la Région Rhône Alpes dès cet automne afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ce patrimoine.**

Ainsi, au fil des rues, chacun peut découvrir de nombreuses maisons anciennes, des pigeonniers, des escaliers à vis et des vieux lavoirs.

Il présente également des monuments remarquables dont deux sont classés

monuments historiques, l'église romane datant du XII<sup>e</sup> siècle et le château de la Grande Rue construit au XVII<sup>e</sup> siècle, et un inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'église Saint-Didier datant du XIX<sup>e</sup>, remarquable par ses peintures murales intérieures monumentales réalisées par le peintre local Alexandre Debelle.

Voreppe compte en outre une trentaine de fontaines, bassins et lavoirs.

La Ville avec le soutien de l'association Corepha (Comité de recherche et de promotion de l'histoire et de l'art) n'a de cesse de valoriser ce patrimoine en réalisant notamment des expositions, des ouvrages historiques et en organisant régulièrement des visites du vieux bourg de Voreppe.



4



2014 a été pour Voreppe l'occasion de fêter ses 700 ans à travers plusieurs animations médiévales proposées au public ; musiques, chevaliers, parade costumée, repas médiéval, fauconnerie, taverne, ... de replonger le temps d'un week-end dans le Voreppe du XIV<sup>e</sup> siècle.



...qu'il convient de préserver et de valoriser

Si les espaces urbanisés (21%) ou à urbaniser (1%) représentent 22% du territoire, Voreppe conserve 78% d'espaces naturels dont 28% d'espaces agricoles.

## Le développement durable au cœur de l'action municipale :

Les principes qui fondent le futur Voreppe de demain s'inscrivent dans une perspective de développement durable, parfois à l'échelle d'un territoire beaucoup plus large que la seule commune de Voreppe. La préservation de la plaine agricole, la création de logements accessibles à tous, le développement des itinéraires piétons et sécurisés programmés à travers le Plan Local des Déplacements (PLD) notamment, répondent à cet objectif.

Ces principes sont traduits dans les actions municipales et se déclinent aussi dans les projets et la manière de penser et de réaliser l'aménagement.

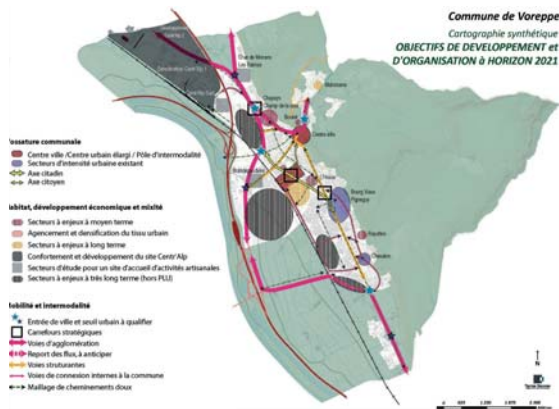
Le développement durable, c'est aussi une gouvernance qui implique les habitants sur ces questions, à travers la création de comités de quartier, mais aussi par des moyens réguliers d'information et de consultation.

L'objectif des comités de quartier est de créer des espaces de dialogue entre les différents acteurs de la ville afin d'aborder collectivement les questions relevant du cadre de vie.

Ils permettront, dès octobre 2014 aux élus d'échanger en direct avec les habitants de Voreppe tout en donnant la possibilité aux habitants de faire des choix sur des sujets du quotidien grâce notamment à l'attribution d'un budget spécifique dès 2015.

5

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :



Engagée en 2009, le PLU a finalement été approuvé le 17 février 2014. Cependant ce dernier ne correspond pas à la vision de la nouvelle municipalité élue en mars 2014 de ce que doit être le Voreppe de demain.

Conformément à ses engagements, la Municipalité va revoir le PLU en conséquence afin notamment d'amener la Commune vers un urbanisme plus respectueux de l'environnement, plus en phase avec les besoins, à l'échelle du territoire et plus respectueux de son identité.

Si les grandes orientations du PLU ne devraient pas être modifiées, la traduction réglementaire qui en a été faite sera remise à plat, en concertation avec l'ensemble des Voreppins.

Le Conseil municipal se prononcera sur les procédures à engager et les modalités de concertation associées dès l'automne.

## Les Projets Urbains

De nombreux projets sont aujourd'hui lancés afin de répondre à cette volonté d'assurer un développement durable du territoire :

### > Abords Hôtel de Ville :

Les secteurs des abords Hôtel de Ville et de l'Hoirie, à proximité immédiate du bourg ancien constituent géographiquement un pôle préférentiel de développement.



Donner corps au centre élargi de Voreppe est l'un des enjeux de ce projet qui devra notamment permettre à court et moyen terme de répondre aux besoins en logement tout en assurant une mixité. À cet effet, le secteur "abords Hôtel de Ville" permettra la réalisation d'environ 70 logements, dont une vingtaine de logements locatifs sociaux.

6

### > Hoirie :

Le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Hoirie a été approuvé en février 2014. Cependant au regard des objectifs annoncés, le projet tel qu'il avait été élaboré sera revu par la Municipalité élue en mars 2014 pour mieux garantir l'identité de ce secteur de Voreppe et préserver son environnement tout en restant dans un rapport de compatibilité avec les documents supra-communaux (Scot, Sds, PLH, ...).

L'objectif principal est d'apporter au projet des évolutions majeures portant sur une densité mieux maîtrisée, une hauteur des constructions plus en adéquation avec le bâti environnant, la maîtrise des coûts d'aménagements, et une meilleure prise en compte des impacts environnementaux.

La municipalité engagera dès cet automne, de nouvelles expertises et un travail de concertation afin de permettre d'adapter le projet de l'Hoirie en conséquence.

Ces projets permettront en outre de favoriser la requalification de l'avenue du 11 novembre (RD1075) entre les carrefours de Roize et du Péage.

## > Restructuration urbaine et sociale du quartier de Bourg-vieux :

Dans la même dynamique, la Ville qui poursuit avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) et le bailleur Pluralis le projet de restructuration urbaine et sociale du quartier de Bourg-vieux et plus globalement de l'ensemble du secteur (Espace sportif Ernest Pigneguy, parc Lefrançois, ...).

Les travaux engagés fin 2013 sur l'aménagement des espaces publics et notamment de la rue de Bourg-vieux, de l'esplanade permettront aussi la gestion des eaux pluviales (rétention) sur ce point bas de la commune.

L'espace Pigneguy bénéficie, quant à lui, depuis l'été 2014 d'un système de pompage et d'arrosage intégré automatique afin de permettre l'arrosage du terrain de rugby enherbé avec de l'eau de source.



## > Le Centre social Rosa Parks



En janvier 2014, Voreppe s'est doté d'un Centre social. Lieu d'animation de la vie locale, il offre aux familles un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ainsi que des activités destinées à faciliter leur vie quotidienne. Il a aussi vocation à promouvoir la vie associative.

Ce dernier s'inscrit dans le projet global de requalification du quartier de Bourg-vieux et

respecte évidemment l'ensemble des normes environnementales, énergétiques, accessibilité, ...

## > L'espace festif : L'Arrosoir

Le projet s'est finalisé début 2014. Cet équipement, implanté dans la continuité de l'Hôtel de Ville, répond aux attentes de la population et des acteurs de l'animation locale.

Le projet a été conçu pour favoriser l'accès mode doux à la gare, dans la continuité des aménagements réalisés dans ce secteur (parvis Mairie).



## Plan Local des Déplacements et mise en accessibilité :



Les déplacements doux représentent un enjeu majeur sur le territoire de la commune.

Les objectifs retenus par la Municipalité visent à mettre en adéquation l'usage des voiries avec leur capacité réelle et fonctions souhaitées. Cela restituera les voies et espaces ainsi libérés et sécurisés aux usages piétons, cycles, personnes à mobilité réduite, transports en commun et autres modes doux.

2014 a permis à la Ville de réaliser avec l'aide du Pays Voironnais la réfection de la voie verte de la liaison entre le Bourg et la rue de Nardan afin de faciliter l'accès à la Mairie.

8

De plus, la Ville souhaite mettre l'accent sur l'accessibilité de la gare et le développement des transports collectifs. À ce titre, les études de programmation et de faisabilité d'un pôle d'échange sur le secteur de la gare ont été engagées par le Pays Voironnais.

La Ville s'est également engagée dans la mise en accessibilité de son patrimoine bâti ainsi que de la voirie et de l'espace public afin de permettre à chacun d'accéder aux équipements publics dans les meilleures conditions possibles.

Pour répondre à cet enjeu, elle a initié la mise en place d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) et du cadre bâti.



Lors de la balade urbaine  
4 juillet 2014



## > Réseau de chaleur Bois-Energie

Les travaux du réseau de chaleur Bois-Energie sont en cours.

En parfaite cohérence avec le Plan Énergie Climat Territorial du Pays Voironnais et la politique forestière intercommunale et de développement des énergies renouvelables (plate-forme intercommunale de stockage-séchage de plaquettes), soit un besoin de 2.350 à 3.500 t de bois (plaquettes) par an.



Il présente un intérêt environnemental affirmé : gain en terme de rejet de CO<sup>2</sup> (75% environ), émissions de particules maîtrisées (moins de 20 mg/Nm<sup>3</sup>), ... Il desservira à terme environ 800 logements (20% du parc) et de nombreux équipements publics (pôle Mairie, Ensemble sportif Pigneguy, Foyer Logement Personnes Âgées ...).

Il présente en outre un intérêt public local dans la perspective d'un abaissement et d'une stabilisation des charges de chauffage des établissements raccordés.

L'opérationnalité du réseau est prévue pour début 2015.

L'implantation de la chaufferie initialement prévue sur le secteur Pigneguy se fera sur le secteur gare en bordure de l'avenue du 11 novembre (en face de la gare) afin notamment de préserver les capacités d'évolution de l'ensemble sportif.

## > Gestion des fluides

La Ville poursuit la mise en œuvre de son Plan de gestion de l'éclairage public avec des objectifs d'abaissement de consommation, de pollutions lumineuses et des niveaux d'éclairement compatibles avec ces objectifs.

En tout, ce sont près de 380 points lumineux qui ont été remplacés sur les quatre dernières années



Éclairage Led avec détecteur de présence - Jacquinière

(110 000 € / an) afin d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en limitant les consommations pour une réduction de 15,2 tonnes de CO<sup>2</sup> à l'horizon 2015.

C'est aussi dans ce cadre que Voreppe a participé aux dernières éditions du "Jour de la nuit" afin de faire prendre conscience des effets nocifs de l'éclairage nocturne et à inciter à renouer un lien avec la nuit.

La Ville poursuit en outre le travail engagé afin de suivre les consommations d'énergie sur les bâtiments publics et de travailler à la réduction des consommations afférentes (mise en place de température de consigne dans les bâtiments, diagnostics thermiques, travaux d'isolation, ...).

## Sensibiliser au respect de l'espace public

Cette préoccupation se traduit également dans des actions menées au quotidien pour assurer à tous un cadre de vie agréable :

- Lutte contre les nuisances sonores, réglementation locale sur le bruit ;
- Interdiction du brûlage des végétaux ;
- Taille des haies gênantes à la charge des propriétaires ;
- Déchets (gestion des ordures éparses et encombrants par l'unité propreté, participation à la journée de l'environnement) ;
- Lutte contre les nuisances nocturnes (sensibilisation des usagers de salles festives) ;
- Prévention routière auprès des plus jeunes ;
- Campagne de lutte contre les déjections canines (canisettes, distribution de sacs à crottes, dialogue avec les propriétaires de chien...) ;
- Action de prévention et sensibilisation au respect de l'espace public (Arcade)
- Elaboration d'une charte du vivre ensemble
- Réservation d'espaces de tagage (tunnel sous RD1075).



L'Agenda 21 local a obtenu la reconnaissance nationale du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en janvier 2013. Cette reconnaissance récompense la démarche en faveur du développement durable menée par la collectivité. Les actions proposées sont des réponses concrètes aux enjeux du territoire Voreppin, et aussi une manière d'agir, qui s'applique à l'ensemble de l'action municipale.

De nombreuses actions ont par ailleurs déjà été engagées. La mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement par le service espaces verts en est une des illustrations concrètes.

Pour atteindre ces objectifs un service environnement, composé des unités "espaces verts" et "propreté" a été créé en 2010 au sein du Pôle Aménagement Durable du Territoire et l'Urbanisme et pour gérer les travaux en régie et par entreprise, pour une approche plus respectueuse de l'environnement et plus globale de la gestion des espaces.

Quatorze personnes travaillent ainsi en équipe, chacune avec sa spécialité.

Cet état d'esprit "développement durable" est partagé avec l'ensemble de la population au travers des Comités de quartier, du Conseil municipal d'enfants et de jeunes, des associations, mais aussi par l'organisation de manifestations comme le « troc' plantes », la présentation



d'expositions sur le développement durable, l'organisation de la journée de l'environnement, la participation à la semaine du développement durable, l'édition d'un guide du patrimoine, d'un guide des sentiers de randonnées...



La valorisation du patrimoine urbain et naturel reste un des axes majeurs de l'action municipale qui, outre le fleurissement, poursuit les actions précédemment engagées : règlement local de publicité, aides financières au ravalement, consultance architecturale (CAUE), préservation du corridor biologique, plan de prévention du bruit dans l'environnement...

# Une équipe au service de l'environnement

Elle regroupe deux unités : "Espaces verts" et "Propreté" sous la responsabilité de Sarah Autret.

## L'unité espaces verts

L'équipe de huit agents et d'un apprenti (CAP) renforcée par un saisonnier l'été, sous la responsabilité de Claude Monier, assure les travaux de tonte, fauche et débroussaillage, arrosage, l'entretien des arbres, des arbustes, des haies, des rosiers, des plantes vivaces, du fleurissement quatre saisons, des terrains de sport, du déneigement...



Elle entretient une surface de plus de 22,4 ha, soit près de 22 m<sup>2</sup> par habitant, avec notamment :

- \* 1454 arbres d'alignement
- \* 1026 arbres en boisement
- \* 4,3 ha de parcs
- \* 1 ha de jardins et squares publics
- \* 21,5 ha de zones enherbées
- \* 1,9 ha de terrains de sport et 3,7 ha d'espaces verts d'accompagnement
- \* 2,7 ha d'accompagnement de bâtiments publics
- \* 3,2 ha d'accompagnement de voirie
- \* 0,9 ha de cimetières et monuments

\* 11,2 ha d'accompagnement de bâtiments sociaux / éducatifs

\* 9,1 ha d'espace naturel aménagé

Ainsi que :

- \* 1615 m<sup>2</sup> de plantes vivaces
- \* 626 m<sup>2</sup> de prairie fleurie
- \* 210 m<sup>2</sup> de massifs floraux
- \* 135 suspensions florales et sifu
- \* 7 000 plantes bisannuelles
- \* 6 000 bulbes
- \* 10 000 annuelles
- \* 10 000 bulbes naturalisés.
- \* 2 kilos de gazons fleuris semés

## Le projet pédagogique 2014 :

Voilà plus de cinq ans que le service a pris une dimension pédagogique, avec l'accompagnement des écoles, crèche, maisons de retraite dans leurs projets : plantation d'arbres, création de massifs arbustifs, plantations de vivaces, création de potagers, décoration florale, etc. Mais également journée de la propreté avec adultes et enfants.



**Depuis 2008, plusieurs actions ont été menées, des jardins ont été créés :**

- Le Jardin des Droits de l'Homme, avec la plantation de deux arbres par an en écho avec un article de la déclaration des Droits de l'Homme.
- Le jardin des Coccinelles sur le secteur de logements géré par le bailleur social "Pluralis", où se développent : potagers, apiculture, prairies fleuries. Le matériel commun est entreposé dans un cabanon.
- La journée nationale de l'environnement, avec l'organisation d'une collecte des déchets sauvage dans des zones peu urbanisée comme la plaine agricole de Voreppe, les fossés, les bois en bord de voirie, avec une bonne participation des élus et personnel communal.

En 2014, un atelier intitulé "De la Graine à la plante", a été proposé à l'école maternelle Stendhal.

Les enfants ont pu, en plusieurs séances, découvrir l'origine des plantes, les différents types de graines, les moyens de reproduction des végétaux, et leurs conditions de vie.



Deux classes de la petite à la grande section ont planté et entretenu leur potager, ont emporté des semis de tournesol, de capucine, de narcisses, ont découvert les qualités condimentaires, alimentaires, aromatiques des plantes et graines, etc.

# Les nouveautés 2014 :

## > Avenue Honoré de Balzac

Malgré sa fréquentation importante, cet axe était sans véritable personnalité. De plus il était soumis à des contraintes visuelles de sécurité routière.

Les plantations vieillissantes représentaient des charges d'entretien conséquentes, en haute saison estivale, pour un intérêt décoratif limité et souvent envahies par les herbes indésirables.

L'objectif a donc été de redonner à cette artère fréquentée une véritable personnalité et de la structurer à l'échelle de la circulation automobile comme à celle du piéton ainsi qu'un aspect qualitatif sur une des principales entrées de ville de la Commune.

L'aménagement basé sur des mélanges de plantes vivaces et d'arbustes de taille adaptés aux contraintes du site, riches d'effets décoratifs sur le quatre saisons, offre un espace visuellement plus attractif et plus actuel.

L'intégralité de la conception et des travaux ont été réalisés en régie au printemps 2014.

- Plantation 400 arbustes et 1000 vivaces.
- Apport d'amendement et substrat agréé en agriculture biologique.
- Toile de paillage naturel en jute enduite d'huile de lin.
- Paillage avec du broyage de bois issu des élagages communaux.
- Installation d'un arrosage goutte à goutte automatique.



# Plan de Gestion des Espaces Verts

Déjà engagée dans une démarche de développement durable, avec la labellisation Agenda 21, la commune de Voreppe désire formaliser un plan de gestion différenciée de ses espaces verts.

Le but de ce type de gestion est une différenciation de chaque espace afin d'avoir une corrélation entre l'usage qui en est fait, le niveau d'entretien, et la possibilité d'y favoriser la biodiversité.

La collectivité a missionné Marion Martinelli étudiante en Master Biodiversité Ecologie Environnement à l'université Joseph Fournier de Saint-Martin d'Hères afin de réaliser ce plan en plusieurs étapes :

- Réaliser un inventaire qualitatif et quantitatif des espaces.
- Déterminer le nombre de classes d'entretien nécessaires. Quatre classes de gestion ont été définies : Classe 0 : Fleurissement, Classe 1 : Espace vert soigné, Classe 2 : Espace vert de transition, Classe 3 : Espace vert rustique.
- Attribuer à chaque espace ce niveau d'entretien.
- Intégrer ces données dans le S.I.G. (Système d'Information Géographique) de la commune, afin d'avoir une lisibilité sur ces espaces.

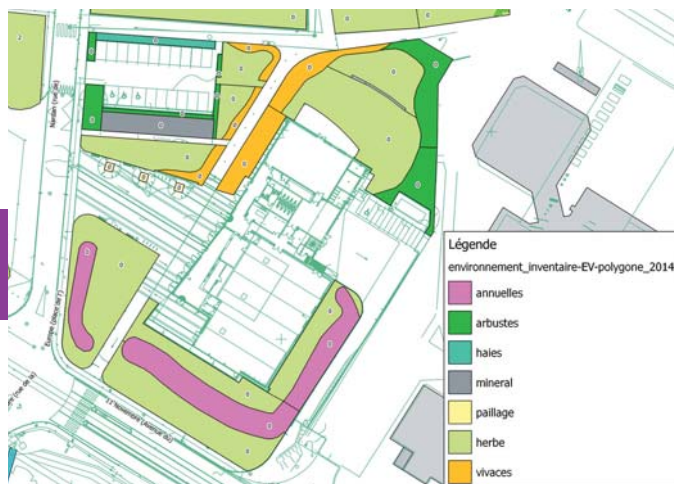
L'inventaire a permis de créer une base de données pour les 28 Ha gérés par l'unité, permettant de définir pour chaque m<sup>2</sup>: le niveau d'entretien, vérifier l'appartenance à la commune, la charge d'entretien, la typologie de l'espace, le type de fleurissement, etc.

Lors de ce travail, l'évolution de la biodiversité grâce aux différentes méthodes de travail mises en place a été confirmée, entre autres par des relevés botaniques.

*Voir rapport de stage fourni en annexe*



## Plan de gestion de l'Arrosoir



### > Plan de gestion du patrimoine arboré

16

L'élaboration et la validation d'un plan de gestion du patrimoine en 2013 a été mis en application et présenté lors d'une réunion publique le 13 février 2014.

Véritable outil de travail pour le service Environnement, il a aussi un rôle d'information à destination d'autres services, notamment lors de la programmation de nouveaux travaux.

C'est ainsi que l'abattage de 50 arbres en 2013/2014 a pu être anticipé avec

en parallèle la plantation de 53 arbres sur le projet d'aménagement du quartier de Bourg-vieux.

Des consignes pour la préservation des sujets sains sont données dans les marchés de travaux, avec le géoréférencement des arbres et donc leur périmètre racinaire.



*Voir copie du diaporama fourni en annexe*



## L'unité propreté

Elle se compose de cinq agents et d'un saisonnier l'été, sous la responsabilité de Lionel Battier.

L'équipe assure la propreté des espaces publics de la commune et des aires de jeux.

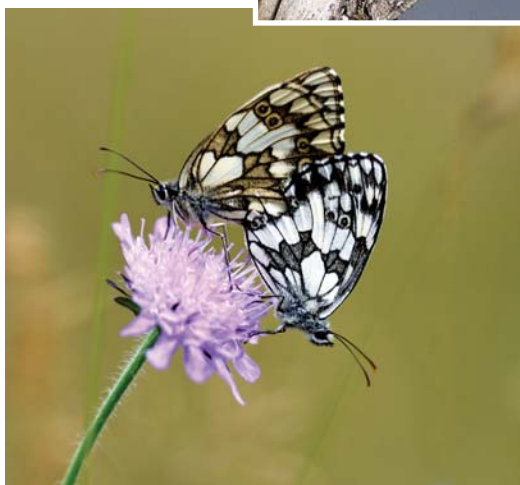


Elle gère :

- \* 60 kms de balayage mécanique des voiries
- \* 200 corbeilles de propreté 13 aires de jeux soit 35 jeux
- \* 8 fontaines et lavoirs
- \* 3 canisettes, 10 collecteurs à déjection
- \* 15 secteurs de bacs de récupération des verres
- \* 20 zones de débroussaillage mécanique
- \* 3 cimetières
- \* 6 monuments commémoratifs
- \* 3 courts de tennis
- \* Le nettoyage du marché hebdomadaire
- \* Le ramassage des feuilles mortes
- \* Le lavage de 6 locaux collectifs de stockage de poubelles
- \* Le tri sélectif des cartons, ferailles, encombrants, piles, etc.
- \* Nettoyage des 6 panneaux d'affichage libre, nettoyage des tags, etc

# Un service évoluant dans le respect de l'environnement

- Pas de produits phytosanitaires sur les espaces verts : voiries, cimetières et terrain de sports uniquement si besoin (curatif).
- Utilisation de méthodes alternatives : paillage, toile biodégradable, etc.
- Préservation de zones de fauche tardive
- Gestion écologique des parcs (niches à faune et entomofaune).
- Tonte mulching.
- Gestion de la ressource en eau.
- Plantation de plantes adaptées.
- Utilisation de matériel électrique portable.
- Formation des agents.
- Échanges interprofessionnels.



## Le fleurissement 2014

Engagée dans une démarche "Ville fleurie", Voreppe a obtenu la 3<sup>e</sup> fleur en 2002.

Cette année ce sont les tons du logo de la commune qui ont été choisis, avec une dominante de violet et vert.

Elle concentre son fleurissement annuel et bisannuel dans le bourg, afin de créer un effet de masse sur une zone le permettant, porte d'entrée de la Chartreuse, caractérisant Voreppe.



Un savoir-faire de jeux de fleurs\*, de feuillages\*\* et surtout une préparation et un entretien minutieux sont gage de réussite, même si le temps n'est pas toujours de la partie, on ne reste pas indifférent face à ce spectacle floristique.





## Les fleurs :

Surfinia purple  
 Surfinia 'Sky Blue'  
 Salvia coccinea 'Snow Nymph'  
 Surfinia 'Amethyst'  
 Dichondra 'Silver Falls'  
 Surfinia Violet  
 Gaura Lindheimeri blanche  
 Surfinia 'Blue Vein'  
 Gomphrena 'Fireworks'  
 Salvia farinacea 'Strata Blue'  
 Scaevola aemula 'Saphira Purple  
 Blue'Lantana droit 'Lucky' White  
 Petunia niagara 'Hawaii'  
 (violet clair)  
 Scaevola aemula topaze 'Pink  
 improved'  
 Zinnia profusion 'Cherry'  
 Petunia niagara 'Violet Blue'

Scaevola aemula 'Surdiva White'  
 Calocephalus brownii 'Challenge'  
 Salvia splendens 'Go-Go'  
 Pentas lanceolata 'Nortnen lights'  
 Lavender  
 Salvia farinacea 'Strata Blue'  
 Verveine rigida polaris Blue  
 Strobilanthes 'Persian Shield'  
 Impatiens nouvelle guinée 'White'  
 Fanfare Fuschia  
 Impatiens nouvelle guinée 'Orchid'  
 Fanfare Blush  
 Cléome 'Queen'  
 Verveine bonariensis  
 Lythrum salicaria 'Robert'  
 Salvia 'Wendy wish'  
 Bégonia rose feuillage pourpre  
 Bégonia blanc feuillage vert



## Les feuillages

Ipomée batatas 'Marguerite '  
Plectranthus coleoides  
Solanum rantonetti 'Variegata '  
Perilla 'De Nankin'  
Pennisetum ruppelli  
Helychrysum petiolare 'Silver'  
Tradescantia 'Pink Stripes'  
Pennisetum rubrum 'Metallica'  
Ipomée batatas 'Blacky '  
Plectranthus nicoletta  
Holcus mollis 'Albovariegatus '  
Chlorophytum variegatum  
Stipa tenuifolia  
Canne de Provence panachée  
Cyperus papyrus





Les prairies fleuries et naturelles, les bulbes naturalisés, les plantes vivaces, les arbustes et arbres à fleurs complètent naturellement cette richesse.



Le jardin de la Villa des Arts propose un étiquetage botanique ouvrant cet espace de repos à un plus large public.



